



Paiements en CAD et USD destinés à RBC Banque Royale et liés aux paiements directs ACH (débits préautorisés – DPA)	20 h 30 HNP	23 h 30 HNE	
Paiements en CAD et USD destinés à RBC Banque Royale et liés aux dépôts directs ACH	20 h 30 HNP – 1 jour ouvrable avant	23 h 30 HNE – 1 jour ouvrable avant	
Paiements en CAD destinés à des institutions financières canadiennes et liés aux paiements directs ACH (débits préautorisés – DPA)	16 h 30 HNP Entrée en vigueur le 17 septembre 2018	19 h 30 HNE Entrée en vigueur le 17 septembre 2018	
Paiements en CAD destinés à des institutions financières canadiennes et liés aux dépôts directs ACH	16 h 30 HNP – 1 jour ouvrable avant Entrée en vigueur le 17 septembre 2018	19 h 30 HNE – 1 jour ouvrable avant Entrée en vigueur le 17 septembre 2018	
Paiements en USD destinés à des institutions financières canadiennes et liés aux paiements directs ACH (débits préautorisés – DPA)	3 h 00 HNP	6 h 00 HNE	
Paiements en USD destinés à des institutions financières canadiennes et liés aux dépôts directs ACH	3 h 00 HNP – 1 jour ouvrable avant	6 h 00 HNE – 1 jour ouvrable avant	
Paiements en USD destinés à des institutions financières aux États-Unis et liés aux paiements et dépôts directs ACH	18 h 00 HNP – 1 jour ouvrable avant	23 h 30 HNE – 1 jour ouvrable avant	21 h 00 HNE – 1 jour ouvrable avant

Note : Les paiements sont traités pendant les jours ouvrables seulement. Un jour ouvrable est tout jour sauf le samedi, le dimanche ou un jour férié au Canada. Lorsqu'ils sont faits dans une devise autre que le dollar canadien ou transmis à une institution financière à l'extérieur du Canada, les paiements sont traités uniquement si on les effectue un jour ouvrable sur le territoire où la devise a cours ou un jour ouvrable pour l'institution financière destinataire.